



Le secteur toujours en mode croissance

Le PIB agricole a atteint 125 MMDH au lieu de 77 MMDH, en hausse de 60% par rapport à l'année du lancement du PMV. De ce fait, le taux de croissance annuel moyen est de 5,25%, soit moins de 17% pour l'atteinte de l'objectif 2020.

Passant de 77 MMDH en 2008, le produit intérieur brut (PIB) du secteur agricole a atteint 125 MMDH en 2018, en hausse de 60% par rapport à l'année du lancement du Plan Maroc Vert (PMV). De ce fait, le taux de croissance annuel moyen est de l'ordre de 5,25%, soit moins de 17% pour l'atteinte de l'objectif tracé à l'horizon 2020 alors que le PIB devrait se consolider davantage pour atteindre au moins 128 MMDH durant cette année de 2019. Des chiffres qui ont été déjà exposés par Aziz Akhannouch, ministre de tutelle, lors de la rencontre de Skhirat dédiée à l'évaluation des programmes transverses structurants du Plan Maroc Vert. Il va sans dire aussi que c'était grâce à l'injection de plus de 104,7 MMDH entre 2008 et 2018 que ces résultats ont été atteints. Près de 34 MMDH ont été mobilisés auprès des bailleurs de fonds et 31 MMDH de subventions ont été octroyées aux agriculteurs. Dans le détail, 40% de ces investissements, soit plus de 43 MMDH contre 1,6 MMDH en 2008 ont été assurés par le secteur public qui a financé les infrastructures de production agricole dans le cadre du Plan Maroc Vert. La mobilisation de cet investissement public a exercé un effet d'entraînement sur le secteur privé qui a drainé pour sa part près de 60 MMDH de capitaux privés pour l'équipement des exploitations agricoles alors que ce montant ne dépassait pas 4,8 MMDH en 2008, année effective du démarrage du Plan Maroc Vert.

Quid du milieu rural ?

En effet, près de trois quart de la population active au Maroc tire son revenu de la branche agricole, notamment l'agriculture, la forêt et la pêche. C'est pourquoi, cette activité demeure la principale source de revenus de la

population dans le milieu rural. En comparaison avec la période de mise en œuvre du Plan Maroc Vert et la phase allant de 2003 à 2007, la productivité du travail a progressé à hauteur de 67% dans ce milieu. Aussi, l'amélioration de la situation économique durant cette période fait ressortir le lancement de 813 projets, de plantation, de valorisation et bien d'autres appartenant au pilier II du Plan Maroc Vert. Ce qui a permis l'amélioration du revenu des agriculteurs de plus de 66%. Concrètement, il s'agit selon le ministère de l'Agriculture de plus de 89% de l'objectif tracé en 2020 pour un investissement de 18 MMDH au profit de 667.657 bénéficiaires. Ces projets de plantation et de réalisation d'unités de valorisation... sont essentiellement orientés vers la lutte contre la pauvreté.

7,5 MMDH d'investissement public/an

Au total, force est de constater que la dynamique d'investissement a permis aussi de mobiliser sur 10 ans un montant de 75 milliards de dépenses publiques y compris les subventions du Fonds de développement agricole (FDA) et l'appui au Pilier II du Plan Maroc Vert, soit 7,5 MMDH sous forme d'investissement public annuel. Parallèlement, 82% des dossiers sollicitant l'appui financier de la part des agriculteurs représentent des superficies inférieures à 10 hectares contre 18% de dossiers frôlant des exploitations de 10 hectares en 2018. En comparaison avec l'année 2008, les demandes d'appui en fonction de la superficie concentrent respectivement 63 et 37%.

**Contrats-programmes
166,3 MMDH d'investissements
mobilisés**

L'approche «filiale» est une mesure fonda-

mentale du Plan Maroc Vert. La loi 03-12 sur les interprofessions, publiée au bulletin officiel du 23 juillet 2012 et ses textes d'application constituent le cadre juridique réglementant la création et le financement des interprofessions agricoles et halieutiques. Globalement, l'investissement global pour la mise en œuvre des dispositions des différents contrat-programmes est évalué selon le ministère de tutelle à près de 166,3 MMDH dont 45,5 MMDH pris en charge par l'État, soit près de 27% avec la réalisation de 7 agropôles.

Une répartition régionale équitable

«L'investissement public est fondé sur une répartition régionale équitable compte tenu de la contribution de chaque région au PIBA», indique le ministère de l'Agriculture. Il va sans dire que les dépenses publiques ont été injectées dans les aménagements et les équipements hydro-agricoles en plus du développement des filières agricoles ainsi que pour l'appui aux projets du pilier II tandis que le financement octroyé dans le cadre du FDA a été principalement orienté au volet d'irrigation et la mobilisation du foncier agricole en plus des équipements agricoles ainsi que la production animale et l'appui aux semences en plus de l'appui aux exportations et à l'arboriculture.

Le privé

Un moteur de croissance au sein des régions

Par ailleurs, c'est l'investissement privé qui demeure le moteur de croissance des régions disposant de grandes capacités de production, notamment la région de Fès-Meknès, Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kénitra, Casa-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Souss-Massa... Sur le plan social, le PMV a permis à 1,1 million bénéficiaires, soit les deux tiers d'agriculteurs, éleveurs et investisseurs dans le secteur agricole d'accéder au financement nécessaire durant cette décennie du PMV. ●